

Journée internationale des droits de l'homme
Les plus grands violateurs des droits humains crient le plus fort à la violation des droits humains
– *Pauline Easton* –



- **Donner aux droits une définition moderne**
– *Hardial Bains* –
- **Le communisme et les droits humains**

Journée internationale des droits de l'homme
Les plus grands violateurs des droits humains crient le plus fort à la violation des droits humains
– *Pauline Easton* –

l'homme. Le 10 décembre est célébré comme la Journée internationale des droits de l'homme en l'honneur de cet événement.

Depuis l'adoption de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, et même durant la rédaction et le processus d'adoption de ce document, les forces impérialistes anglo-américaines ont également déclenché la guerre froide en se basant sur l'imposture : ils ont proclamé que l'« Occident » est le « défenseur » des droits humains et que le socialisme et le communisme ne l'étaient pas. C'était un mensonge flagrant, mais cela a servi de toile de fond à de nombreux crimes contre les peuples qui luttèrent pour la libération nationale et sociale après la Deuxième Guerre mondiale. Les impérialistes anglo-américains ont non seulement refusé de dénazifier les zones qu'ils contrôlaient, mais ils ont en fait protégé les nazis, leur ont donné un refuge et des positions d'influence et d'autorité, pendant qu'ils persécutaient les communistes, avec des massacres de masse comme en Indonésie, ou les ont gardés dans des camps de concentration pendant 40 ans comme en Grèce et en Corée du Sud. Au nom de l'endigement du communisme, ils ont fait la chasse aux sorcières, exécuté des coups d'État et déclenché des guerres d'agression. Ils ont créé l'OTAN comme une alliance de guerre agressive dominée par l'impérialisme américain et par son Conseil de l'Atlantique Nord pour s'assurer que le seul système autorisé en Europe soit celui de leur choix, fondé sur des définitions des droits et des systèmes de gouvernements qu'ils ont eux-mêmes approuvés et imposés.

L'anticommunisme et la défaite de l'Union soviétique et des pays des anciennes démocraties populaires, et non la défense de la démocratie et des droits humains, étaient leur motivation. Les crimes les plus odieux ont été justifiés par la lutte au communisme.



Les peuples du monde n'acceptent pas que des conclusions soient tirées sur le respect et le non-respect des droits humains dans tel ou tel pays en prenant comme point de départ la propagande intéressée des forces bellicistes. Une étude sérieuse du système économique, politique et social d'un pays montrera clairement ce qui s'y passe. L'étude et la recherche sérieuses des systèmes sociaux ne sont pas le souhait des impérialistes américains et de leurs alliés, y

compris le Canada, qui utilisent des prétextes et des organisations de « défense des droits humains » à leurs propres fins. Pour eux, la vérité se résume à créer une perspective pour mener à bien leur programme néolibéral antisocial de destruction des nations en toute impunité. Ils invoquent la défense des droits humains pour convenir à leurs intérêts, quitte à plier et à tordre la vérité jusqu'à ne plus s'y reconnaître. La défense des droits humains est utilisée par les impérialistes anglo-américains comme un outil politique, une arme pour justifier l'agression et l'intervention contre des peuples et des pays hostiles à leurs intérêts.

Leurs accusations de violation des droits humains dans d'autres pays que chez eux se sont avérées des campagnes bien orchestrées pour détourner l'attention de ce que faisaient les impérialistes américains et l'« Occident ». Au moment de l'adoption de la Déclaration de 1948, cela s'est manifesté dans le conflit entre les pays du camp socialiste et les pays du camp capitaliste. Les pays socialistes s'opposaient à ce que les droits soient définis comme une abstraction, sans aucune obligation de mettre en place les conditions économiques et sociales requises pour leur réalisation.

Selon le mantra impérialiste américain, le communisme est fondé sur la violation des droits humains et devait donc être renversé. Suivant cette logique, il fallait renverser le communisme pour prouver la supériorité de la démocratie américaine et montrer que l'impérialisme américain est le défenseur des droits humains. À ce jour, les impérialistes anglo-américains et leurs alliés, dont le Canada, continuent d'ériger des monuments pour condamner les crimes présumés des communistes, tandis qu'ils maintiennent le silence sur les crimes qu'ils ont eux-mêmes commis au nom de la

liberté, de la démocratie et des droits humains. Mais le génie de l'histoire déjoue ces conclusions. La réalité existe. Les êtres humains existent. Non seulement ils existent, mais ils sont naturellement mus par le besoin d'humaniser l'environnement social et naturel et c'est ce qui leur permet de régler les comptes avec la vieille conscience de la société.

Depuis l'effondrement de l'ancienne Union soviétique et des démocraties populaires, lorsque la période de la révolution s'est repliée et que l'impérialisme américain a commencé à subvertir le monde entier pour créer un monde unipolaire sous son diktat, les crimes commis contre l'humanité au nom des droits humains ont pris une ampleur sans précédent, même comparé à ce qui s'est fait durant la Deuxième Guerre mondiale. Ces visées hégémoniques sont à l'origine des pires violations des droits humains partout dans le monde, notamment aux États-Unis et dans l'« Occident », comme nous le voyons tous les jours aux nouvelles.

L'évolution de la situation aux États-Unis, que l'on dit être le plus grand défenseur des droits humains, expose de façon très détaillée le conflit général entre l'autorité et la condition. De plus en plus, des intérêts privés étroits usurpent l'autorité pour mener à bien un programme désespérément antipopulaire. L'expansion du pouvoir de la branche exécutive du gouvernement à tous les niveaux signifie un vaste démantèlement au nom d'actions « basées sur des règles » où ils établissent les règles au fur et à mesure et forcent les autres à se soumettre ou à faire face aux conséquences du recours à la force. Tout cela est fait au nom de la défense de la démocratie, de la liberté et des droits humains contre les régimes autoritaires. Peu importe les crimes qu'ils commettent, tout est fait au nom des droits humains, de la lutte contre la corruption et la fraude, de la défense de l'intérêt national et d'autres prétextes.



Aujourd'hui, même au niveau national, les peuples peuvent voir à quel point les États-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne et les pays qui font partie de leurs blocs utilisent des méthodes totalitaires et des pouvoirs de police pour privatiser tous les services publics et utiliser le trésor public pour payer les riches pour la réfection ou la construction des infrastructures dont ils ont besoin en cette ère numérique où l'intelligence artificielle a transformé la technologie au point de rendre obsolète une grande partie de ce qui existait jusqu'alors. Au cours de ces développements, les êtres humains sont devenus des objets jetables, mais les gouvernements des États-Unis, du Canada, de la Grande-Bretagne, de la France et des pays avec lesquels ils forment des cartels et des coalitions prétendent toujours défendre les droits humains.

Le droit humain fondamental qu'ils violent le plus est le droit de conscience. Les représentants des puissances impérialistes à la Commission des droits de l'homme de l'ONU font des déclarations creuses pour détourner l'attention de cette réalité et cherchent à saper les espoirs de toute opposition. Leur méthode préférée est de créer des hommes de paille et des faux-fuyants afin de faire valoir leurs intérêts, mais si cela échoue, ils justifient les guerres de destruction, les révolutions de couleur et les coups d'État, tout en accusant les autres de violations des droits humains et d'atrocités commises par des escadrons nazis paramilitaires qu'ils réorganisent et financent eux-mêmes.

Tout cela montre que le fer de lance de la lutte pour les droits humains aujourd'hui est l'affirmation du droit d'être de tous les êtres humains, alors que les puissances impérialistes et tous ceux qui ont usurpé le pouvoir par la force les menacent d'extinction. Cela signifie en échange que l'affirmation des droits humains passe aujourd'hui par l'affirmation du droit de conscience, c'est-à-dire par la

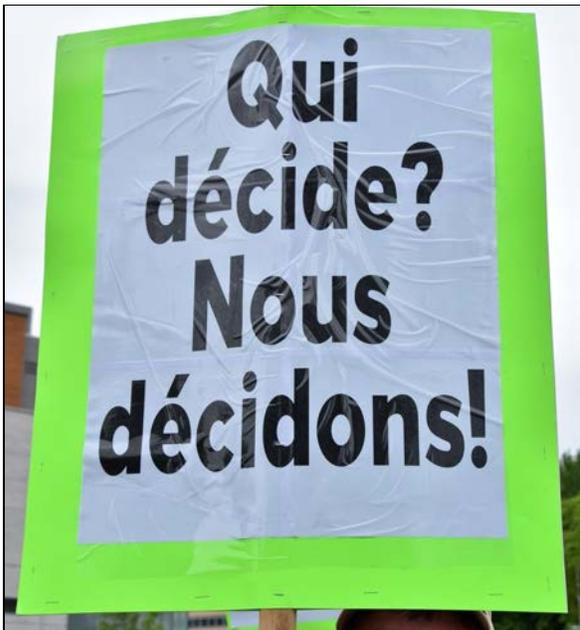
participation à la prise des décisions qui affectent la vie des êtres humains et leur environnement social et naturel, par la mise en oeuvre de ces décisions et par l'obligation de rendre compte du résultat.



Donner aux droits une définition moderne

– *Hardial Bains* –

Dans son important ouvrage *L'état des droits de l'homme dans l'après-guerre froide*, écrit en 1992, Hardial Bains explique :



« Les êtres humains ne sont pas des êtres sociaux seulement du fait qu'ils pourvoient à leur existence socialement; ils se démarquent de l'animalité sur tous les autres plans. Cette démarcation de la vie animale – cette soustraction aux caprices de la nature – impose une nouvelle condition vitale à tous les humains : la condition de l'être. [...] Cette condition de l'être exige [...] que les êtres humains aient voix au chapitre quant à la production et la reproduction de la vie réelle. Cette exigence qui origine du procès de socialisation conduit à une socialisation encore plus poussée. [...] La condition de l'être exige que tout soit jugé en fonction de l'actualisation des droits de l'homme dans la mesure où le permettent les conditions. »

« Le droit est fondamentalement un fait de la civilisation humaine [et] qu'il faut constamment rappeler aux pouvoirs en place qu'étant êtres humains nous devons être traités comme il sied à des êtres humains », écrit Hardial Bains.

« S'empoignent alors l'acte d'être, l'autorité, qui refuse de s'acquitter de son devoir, et l'acte d'être, la condition, qui exige du peuple qu'il accomplisse son devoir. [...] En ce sens, l'acte d'être de la condition prévaut sur les formalités et les abstractions dont se servent les autorités pour se justifier et faire violence au droit de conscience. [...] Ou bien l'autorité change les conditions, c'est-à-dire

assume sa part de responsabilités par rapport au droit de conscience, ou bien les conditions continueront de se détériorer au point où le peuple sera appelé à mettre un terme à l'autorité. [...] [Les peuples] font leur devoir en réclamant leurs droits partant de l'acte d'être dans une condition précise; ils veulent s'élever au-dessus de cette condition. »

La violation des droits humains se fait aujourd'hui en affirmant le droit d'être d'une autorité face à l'anarchie et à la violence ainsi qu'à la menace à la sécurité de cette autorité. C'est pour dissimuler que l'autorité est devenue l'anarchie et la violence assumant la forme d'un État qui « ne cesse jamais de prétendre être exempt de tout blâme et d'affirmer agir pour le bien-être de l'humanité entière. Mais l'acte d'être, l'existence même de l'anarchie et de la violence, réfute cette prétention. [...] s'il [le gouvernement] s'acquittait de son devoir, le peuple se rangerait sûrement de son côté, et l'anarchie et la violence ne domineraient pas. Il en est ainsi parce que le peuple ne désire pas du tout l'anarchie et la violence, puisque c'est lui qui est toujours appelé à en faire les frais. [...] Lorsqu'un gouvernement prétend combattre l'anarchie et la violence en recourant à la force, en déclenchant un assaut général contre la population et en imposant l'humiliation, il n'est pas impossible que le gouvernement en question ait lui-même initié l'anarchie et la violence. »

Les peuples du monde font leur devoir « lorsqu'ils exigent leurs droits en raison de leurs conditions de vie ». Ils s'efforcent de mettre un terme aux conditions qui violent les droits fondamentaux des personnes, leur droit à la conscience, leur droit d'être. Hardial Bains écrit :

« Les peuples cherchent à abolir les conditions qui engendrent ces violations des droits de l'homme. Ils veulent défendre leur droit de conscience et s'en servir pour améliorer leur condition d'être. [...] c'est l'autorité qui devient la cible du mécontentement et ce sont les conditions qui demandent à être changées et il y a de plus en plus de gens qui répondent à l'appel des conditions [...] La forme variera tout en reflétant à chaque étape le processus contradictoire qui met en opposition les prétentions de l'autorité et les exigences des conditions. [...] C'est l'acte d'être qui domine. L'acte d'être des conditions surpasse toutes les prétentions de l'autorité. »

La lutte aujourd'hui pour les droits humains est la lutte pour l'émergence de la personnalité démocratique moderne qui défend les principes démocratiques comme un acte d'être. Ceux qui assument leurs responsabilités envers eux-mêmes et envers la société obligent l'autorité à changer les conditions. Une autorité qui refuse de faire son devoir envers le peuple et la société, une autorité qui refuse de se soumettre à la nécessité de changement, sera renversée par la force même de l'histoire, par le besoin d'éliminer tous les obstacles sur la voie du progrès.

Ceux dont l'autorité n'est pas au diapason avec les besoins de l'époque seront davantage préoccupés par les signes extérieurs et les symboles de l'autorité que par le devoir qu'ils ont envers les peuples et leurs sociétés. « En privant le peuple du droit de conscience, l'autorité se transforme en culte et les conditions sont considérées comme définitives et inaltérables, écrit Hardial Bains. De

l'existence en pratique, dans la réalité, du droit de conscience, dépend la survie d'un peuple. Ce problème est la préoccupation centrale de notre époque, au même titre que les problèmes ayant trait à la nature de l'État, à la forme de son organisation et au système économique. [...] Les droits ne peuvent trouver leur application que dans la solution des problèmes auxquels fait face une société moderne, qu'ils s'agissent de problèmes reliés au bien-être économique du peuple, ou à la paix et à l'harmonie entre les peuples au sein d'une nation ou entre nations, ou aux affaires spirituelles et



sociales. Les droits trouveront leur réalisation lorsque l'autorité changera les conditions en faveur du peuple et le peuple s'acquittera de son devoir en obligeant l'autorité à changer les conditions. Or, pour ce faire il faut le droit de conscience. Cette lutte est donc le pivot du progrès et du renouvellement du monde. »

(L'état des droits de l'homme dans l'après-guerre froide – Un examen théorique et politique, Hardial Bains, 1992)



Le communisme et les droits humains



Hardial Bains s'adresse au Séminaire international sur le communisme et les droits humains à Toronto le 27 mars 1995.

Aujourd'hui, un des domaines les plus importantes où la lutte idéologique a éclaté est celui des droits humains.

La définition moderne des droits humains stipule que tous les êtres humains ont des droits de par leur humanité. Puis il y a des êtres humains qui ont des droits en raison de leur condition particulière, comme les femmes du fait qu'elles sont femmes ou les personnes handicapées en raison de leur condition concrète objective, ou encore les minorités nationales, linguistiques et religieuses et des autres minorités en raison aussi de leur réalité concrète objective.

La bourgeoisie de tous les pays s'époumone à dire qu'elle est le défenseur des droits humains et que les pays qui affirment leur indépendance et défendent leur droit d'être sont autoritaires et des violateurs des droits humains. On laisse même entendre que le communisme est l'ennemi des droits humains par son caractère inhérent. Le communisme et les droits humains, selon ces critiques, sont comme l'huile et l'eau : les deux ne se mélangent pas.

Est-ce vrai que le communisme viole les droits humains et que le communisme et les droits humains sont des ennemis naturels ? Bien sûr que non. Le communisme est la condition de l'émancipation complète de la classe ouvrière, une condition de l'émancipation de l'humanité tout entière. Comment se peut-il que le communisme, qui est la condition de l'émancipation complète de la classe ouvrière, puisse violer les droits humains ?

Le communisme, dans son expression moderne, présente la collectivité des droits comme la condition fondamentale de la défense de tous les droits, qu'ils soient inaliénables et appartiennent à tous du fait que tous sont des êtres humains ou qu'ils leur appartiennent en raison des conditions concrètes objectives. Si, en tant que nation ou pays au sens collectif, tous ne jouissent pas de la collectivité de leurs droits, comment peuvent-ils jouir des autres droits ? Les États-Unis attaquent la collectivité des droits de Cuba en criant leur indignation sur l'absence de droits humains dans ce pays. La République populaire démocratique de Corée et beaucoup d'autres pays, comme l'Iran, sont menacés pour les mêmes raisons.

Selon le *Larousse*, « collectif » signifie : « 1. Qui concerne un ensemble de personnes, qui est le fait d'un groupe. 2. Ling. Nom qui exprime une idée de groupe, comme foule, troupe, rangée, etc. » Et « collectivité » signifie : « 1. Groupe d'individus habitant un même pays, une même agglomération, ou simplement ayant des intérêts communs. Les communes et les départements. Collectivités publiques, nom générique recouvrant l'État, les collectivités locales, les établissements publics. Collectivisme : système économique visant à la mise en commun des moyens de production. »

La collectivité des droits, comme « collectivité du sol » ou « collectivité de la richesse sociale » ou une « autorité politique omnipotente et centralisée », est quelque chose qui existe et doit appartenir à tous. Quelles qualités doit avoir une personne pour avoir droit à la collectivité des droits ? Le fait d'être un être humain est la seule qualité. C'est la définition la plus large qu'on puisse lui donner puisque cela comprend tous les êtres humains sans exception en raison de leur humanité. Non seulement le communisme reconnaît-il ces droits en pratique, comme allant de soi, mais il lutte pour cette définition quelles que soient les conditions et les circonstances. Peut-on dire alors que le communisme et les droits humains se repoussent mutuellement ?

La bourgeoisie donne une définition extrêmement étriquée des droits humains. Selon les fondateurs des États-Unis, ces droits appartiennent à l'« aristocratie naturelle », c'est-à-dire à ceux qui excellent sur le marché capitaliste. Éliminer le marché capitaliste par la socialisation des moyens de production est considéré par la bourgeoisie comme une « atteinte aux droits humains ». C'est pourquoi elle prêche et exige, notamment par la force des armes, que tous les pays du monde adoptent le système capitaliste et gardent « leurs portes ouvertes » aux grandes puissances pour qu'elles viennent y faire ce qu'elles veulent.

Les communistes mettent au premier plan la collectivité des droits pour la simple raison qu'il est nécessaire d'harmoniser les droits de l'individu avec l'intérêt général du collectif et les droits de l'individu et du collectif avec le bien-être général de la société. Les droits individuels ou collectifs ou le bien-être général de la société ne signifient rien si l'on ne défend pas d'abord la collectivité des droits. Comment la bourgeoisie peut-elle prétendre défendre les droits humains si elle exige la négation de la collectivité des droits ?

Les communistes luttent par principe pour la création d'un corps politique fondé sur la collectivité des droits. Ils considèrent la collectivité des droits comme une garantie que les droits de l'individu et du collectif et l'intérêt général de la société soient respectés. Seule la collectivité des droits permet de coordonner et de subordonner tous les droits à l'ouverture de la voie au progrès de la société.

Le PCC(M-L) invite toutes les personnes concernées à participer à la discussion sur le communisme et les droits humains.

